



# Etat des titres et autres placements de capitaux Demande de remboursement de l'impôt anticipé 2019

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

IMPÔTS CANTONAL, COMMUNAL – IMPÔT FÉDÉRAL DIRECT

Annexe 3

N° dossier : \_\_\_\_\_ N° de contribuable : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

A laisser en blanc

C

S

## 2. MARIAGE OU PARTENARIAT ENREGISTRÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2019

Le 31 décembre 2018 \_\_\_\_\_ Canton \_\_\_\_\_

Le 31 décembre 2019 \_\_\_\_\_ Canton \_\_\_\_\_

**Mutation en cours d'année :**

Date d'arrivée dans le canton \_\_\_\_\_

En provenance de (canton, pays) \_\_\_\_\_

**Fin d'assujettissement :**

Date de départ à l'étranger \_\_\_\_\_

Date du décès \_\_\_\_\_

Nom du contribuable 2 \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Année de naissance \_\_\_\_\_

Date d'arrivée dans le canton \_\_\_\_\_

Ancienne adresse du contribuable 2 \_\_\_\_\_

## 3. PARTICIPATION À DES SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF OU/ET EN COMMANDITE

## 4. OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

## 5. TAXATION DES GAINS DE LOTERIE

**Gains de loterie 2019 (Sport-Toto, Toto X, PMU etc.) Attestations originales obligatoires des gains**

Part des gains unitaires provenant de la participation à des jeux de grande envergure autorisés par la LJAr, qui excède Fr. 1'000'000.- (franchise d'imposition) \_\_\_\_\_

Part des gains unitaires provenant de la participation à des jeux de casino en ligne autorisés par la LJAr, qui excède Fr. 1'000'000.- (franchise d'imposition) \_\_\_\_\_

Les gains unitaires supérieurs à Fr. 1'000.- (limite d'imposition) provenant de la participation à des jeux d'adresse ou à des loteries destinés à promouvoir les ventes et qui ne sont pas soumis à la LJAr \_\_\_\_\_

Les gains provenant de jeux illégaux ou non autorisés selon les dispositions de la LJAr, imposables en totalité \_\_\_\_\_

Gains en nature, par exemple véhicule (à déclarer à la valeur marchande) \_\_\_\_\_

**A déduire:** forfait 5 % maximum Fr. 5'000.-

excepté pour gains au casino on-line, mises à prouver jusqu'à concurrence de Fr. 25'000.- \_\_\_\_\_

**TOTAL:** à reporter dans déclaration d'impôt sous code 1230 \_\_\_\_\_

Impôt anticipé (35 %) retenu sur les gains de loterie \_\_\_\_\_

Gains 2019 en Fr.

**Tous les gains de loteries et de jeux d'argent doivent être déclarés sous chiffre «10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES»**

## 6. DÉCLARATION DU CONTRIBUABLE ET DU REQUÉRANT

J'atteste que les indications du présent état et de la présente demande sont exactes et complètes, notamment que l'impôt fédéral anticipé de 35 % a été prélevé sur les rendements bruts figurant dans la colonne 5 au verso.

Lieu et date

Signature du contribuable 1

Signature du contribuable 2

**Joindre les attestations bancaires et bordereaux d'encaissement des coupons**

## Détail état des titres et autres placements de capitaux 2019

## Indication des codes

A	=	capitaux d'épargne
E	=	entreprise du contribuable 1
F	=	entreprise du contribuable 2
PPP	=	participations privées
P	=	participations commerciales du contribuable
P/C	=	participations commerciales du contribuable 1
PCF	=	participations commerciales du contribuable 2

Autres genres de titres = à laisser vide

111

- 1 -

## Important

Pour les titres émis, achetés, vendus ou remis en 2010, il y a lieu d'indiquer la date exacte

Il y a lieu à l'application d'un remboursement

ה מירומה, מחר ואנחנו נמם מחר וויזבונטוניה.

Les gains de loterie doivent être indiqués imp

— dans la rubrique 5 au recto de la présente feuille.

Total «PCE et PCF»: revenus sur participations commerciales \_\_\_\_\_ (50% du total «PCE et PCF»)

5a	6a	Décision (à laisser en blanc)
./.	./.	
5b	6b	

\_\_\_\_\_

## Décision (à laisser en blanc)

Demande de remboursement de l'**impôt anticipé** (35% du total du chiffre 5) – Demande de remboursement de la retenue d'impôt supplémentaire **USA** (R-US) – Demande d'**annulation forfaitaire d'impost** (DA)

(R)

1)

## Participations commerciales

ces gomme soient devant cette marque impérativement dans la rubrique 5 au recto de la présente feuille.